

## Assemblée générale Comité Départemental de Canoë kayak Rhône Métropole de Lyon

**Mardi 30 Janvier 2018**

**Date:** 30 Janvier 2018

**Lieu:** CKLOM

**Réunion de** 20H15 à 22H15

## APPELS DES CLUBS

Club	Nombre de licences				Voix	Présence
	Canoë plus	Canoë famille	Canoë pagaies couleurs	Canoë pass'jeune		
6903-CK DECINES MEYZIEU	106	0	12	0	4	Ronan Gestin, Alexandre Bordas, Baptiste (PRO)
6907-S.V. VAULX EN VELIN	100	0	0	16	4	Eric Archambault, Marc(PRO)
6908-C.K.T.S. VILLEURBANNE	38	0	0	0	2	Raphael Josset
6910-CK LYON OULLINS MULATIERE	163	12	1281	41	6	Joel Doux Thierry Dubut
	407	12	1293	57	16	

8 voix doivent être représentées pour que le quorum soit atteint.

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Je remercie les 4 présidents des clubs de la métropole d'être présent à cette assemblée générale qui clôt la saison 2017 du comité départemental Rhône métropole de Lyon.

Jean-Claude du Comité départemental Olympique et Sportif vous prie de l'excuser de son absence

Je remercie particulièrement le CKLOM qui nous reçoit dans ses locaux (et ce tout au long de l'année).

Nous accueillons aussi Thierry DUBUT, responsable de la commission course en ligne qui vous présentera les projets CEL et descente de la région

2017 a vu l'installation d'une nouvelle équipe au niveau fédéral avec la mise en œuvre d'un nouveau projet. Vous retrouverez un résumé des actions déjà engagées et à venir [dans les vœux du président Jean ZOUNGRANA](#) sur le site de la FFCK. J'en retiens la refonte du système de prise de décision, la création d'une centrale d'achat, la création de commissions loisirs et sport santé, le projet PARIS 2024, l'accompagnement des régions et des départements pour la mise en place de leur projet de développement.

2017 c'est aussi la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes pour créer la grande région AURA.

Le comité régional a dans ce cadre revu ces statuts accordant aux départements le droit de vote sur les

Association Sportive régie par la loi du 1er Juillet 1901

Déclaration à la Préfecture du Rhône N° 7.950 du 14 Janvier 1968

**Agrément du Ministère Jeunesse et Sport N° 13065 du 10 Mars 1954**

Affiliation à la Fédération Française de Canoë-kayak

N° SIRET : 411 384 290 00010

décisions importantes du comité. Il a aussi pu formaliser son projet de développement.

De nouveaux modes de fonctionnement doivent être trouvés pour décliner ce projet et être à l'écoute des besoins des structures territoriales: clubs, comité départementaux ou comités territoriaux à définir. L'animation territoriale mise en place par le comité régional avec un CTR référent (Vincent Olla) est une première étape .

2017 c'est enfin une année charnière pour le comité départemental: un nouveau bureau, mais surtout une nouvelle organisation de l'utilisation des fonds du CNDS.

En effet le comité départemental a monté un seul dossier sur le département, les clubs ne faisant que les demandes liées aux emplois. Le montage a été une source de stress et c'est surtout l'attente du résultat qui a été quelque peu «angoissante». Cette incertitude a d'ailleurs eu un impact sur les engagements que nous avons effectués.

Nous avons donc pris à notre charge:

- 3 coupes des jeunes:

- 1 slalom avec le CKLOM avec 70 bateaux en Avril sous le pont de La Mulatière .

- 1 slalom avec le SVVV avec environ une 50 aine de bateaux au grand parc de Miribel Jonage en juin

- 1 confrontation avec une 30 aine de participants en bateaux directeurs avec le CKLOM en septembre pendant le week-end de la Lyon Kayak

- 1 stage au printemps dans les Alpes maritimes organisé par les permanents du SVVV et du CKDM ouverts aux jeunes (benjamins à cadets) de tous les clubs du Rhône.
- 2 journées sécurité à destination de tous les publics organisés par le CKDM : 1 en rivière artificielle et 1 en rivière naturelle
- 1 journée pagaie couleur, fortement appréciée mais qui n'a regroupé que 4 personnes
- Participation au challenge multiactivités organisé par la région pour les benjamins et minimes, mais qui n'a regroupé que 3 jeunes (2 filles du CKLOM, 1 garçon du CKDM). Par contre de bons résultats puisque les 2 filles terminent 1ere et 2eme en minime.
- Notre département a formé 8 AMFPC cette année. Cette formation a été financée par la région et les clubs

Par contre nous avons aussi planifié une journée Kayak polo avec le CKDM qui n'a pas pu se faire faute de combattant suite à un raté dans la communication du comité.

De même nous avons envisagé une représentation menée par le département sur la TRASS, qui n'a pas pu se faire suite à des difficultés à trouver un encadrement pouvant prendre cette action en charge.

Association Sportive régie par la loi du 1er Juillet 1901

Déclaration à la Préfecture du Rhône N° 7.950 du 14 Janvier 1968

**Agrément du Ministère Jeunesse et Sport N° 13065 du 10 Mars  
1954**

Affiliation à la Fédération Française de Canoë-kayak

N° SIRET : 411 384 290 00010

En dernier lieu , nous n'avons pas fait de stage pour la toussaint. L'incertitude sur le retour du CNDS et des délais trop courts n'en ont pas permis l'organisation.

On voit donc que le comité, représentant des clubs, a un peu de moyen pour organiser des activités mais n'a pas les compétences en interne pour les mettre en œuvre. Nous sommes tributaires des clubs et de leurs encadrants et un manque d'échanges très en amont ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés.

2017 c'est aussi du point de vue sportif un département sur tous les fronts du kayak:

- Du loisir avec le CKTSV, mais aussi des «sections» loisir rivière ou randonnée dans les 3 autres clubs
- Du kayak polo en compétition avec le CKDM
- De la course en ligne avec le CKLOM et de bons résultats en championnat de France avec les juniors filles avec Capucine DUBUT championne de France junior
- Du slalom avec des représentants du SVVV en N1,N2 avec aussi le CKLOM
- De la pirogue avec le SVVV
- Du freestyle avec le SVVV et Tom Dolle
- Du paracanoë avec le CKDM et le CKLOM

Et maintenant 2018 c'est:

Une poursuite de la mutualisation des moyens matériels et humains des clubs pour organiser des rencontres départementales et des actions à destination prioritairement des jeunes mais aussi des adultes.

Etre capable de repérer, dans les clubs, des référents sur les activités loisir, environnement, réglementation pouvant accompagner ou représenter le comité départemental.

Une relance des actions de formation AMFPC, PSC1, pagaie couleur, sécurité....

Une réflexion sur la mise en œuvre d'actions communes à destination des non licenciés, afin de d'amener de nouveaux adhérents dans les clubs, en particulier des jeunes.

Des échanges plus réguliers avec les clubs pour que chacun puisse recevoir les informations importantes et faire part de ses besoins.

Et au final la construction d'un projet départemental sur la base du projet régional, avec le soutien du comité régional par l'intermédiaire de son référent.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2018 et de bonnes navigations

Approbation du rapport moral du président à l'unanimité.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

### Résultat de l'exercice :

Les comptes présentent des recettes pour 14 018,87€ et des dépenses pour 11 435,90€ ce qui induit un excédent de 2 582,97€.

Pour la première année, la demande de subvention CNDS a été effectuée au niveau départementale et non au niveau de chaque structure, ce qui a induit une réorganisation des actions départementales et des clubs d'où l'excédent.

Le résultat s'analyse de la façon suivante :

#### ➤ Subventions :

Nous avons reçu une subvention CNDS de 7300€ dont 2800 € pour les stages de perfectionnement à la pratique de l'activité en sécurité, 3000€ pour l'animation école de pagaie et 1500€ pour les stages sportifs, contre 4338€ en 2016.

La fédération nous a reversé une quote-part de 470,43 € sur les licences du département.

#### ➤ Stages Jeunes :

Un seul stage Jeunes a été organisé en 2017 (contre 3 en 2016). Il s'est déroulé au vacances de printemps et a rassemblé 12 jeunes. 3848,10€ en frais de transport, d'hébergement, d'encadrement. Les stagiaires ont participé pour 1210€. Le comité a financé ce stage pour 2638,10€.

#### ➤ Stage Sécurité & pagaies couleurs

2 stages sécurités ont eu lieu cette année : une en bassin le 14 mai à St Pierre qui a rassemblé 17 stagiaires et 4 encadrants, une autre en rivière naturel le 14 Octobre avec 7 stagiaires et 1 encadrant. Le comité a participé aux divers frais (encadrements, déplacement, matériel) pour 888,28€.

1 session pagaie couleurs a eu lieu en bassin le 3 décembre, 4 personnes ont obtenues la pagaie bleue. Le comité a participé aux frais de session à hauteur de 596,42€.

#### ➤ Compétitions, école de pagaie

3 challenges jeunes départementaux et un régional ont eu lieu. Le comité a participé aux frais à hauteur de 3227,10€.

#### ➤ Prestation BPJEPS avec Innova

Le comité a été sollicité pour animer des formations BPJEPS pour Innova Formation. Ces opérations ont été facturées 3838,44€. La mise en œuvre a coûté 2627,3€ ce qui laisse une marge de 1211,14€ pour le comité.

#### ➤ Formation AMFPC 2016

Un stage AMFPC a été organisé en 2016 pour 8 personnes. La validation des diplômes a été acquise en Juin 2017. L'enregistrement des diplômes a coûté 30€ et le comité CK de la région AURA a participé aux frais de fournitures et d'accompagnement pédagogique pour 1200€ (8x150€).

➤ Fonctionnement et divers :

Les frais de fonctionnement (réception, téléphone, frais bancaire, frais postal...) s'élèvent à 218,7 €.

**Trésorerie :**

Au 1 janvier 2017, nous disposions d'une trésorerie de 16395,70€.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons encaissé 12818,87€ et nous avons décaissé 6653,85€, soit une entrée nette de 6165,02€.

En conséquence, au 31 décembre 2017 nous disposons d'une trésorerie de 22560,72€.

Bertrand VIEL - Trésorier

## Comité de Canoë kayak Rhône Métropole de Lyon

### EXERCICE 2017

#### Compte de résultat 01/01/2017- 31/12/2017

Charges			Produits		
	2017	2016		2017	2016
Prestations stages	3 848,10	9 615,26	Subvention FFCK	470,43	473,01
Prestations Pagaie couleurs	596,42	0,00	CNDS	7 300,00	4 338,00
Prestations Sécurité	888,28	323,36	Métropole	0,00	400,00
Prestations compétitions jeunes	3 227,10	955,24	Participations stagiaires	1 210,00	5 480,00
Prestations encadrement externe	2 627,30	6 503,70	Prestations externes	3 838,44	7 146,46
Cotisations	0,00	180,00	Formation AMFPC 16	1 200,00	0,00
Cotisations AMFPC	30,00	0,00	Produits financiers	0,00	1 848,05
Frais bancaires	36,50	25,70	<b>Total</b>	<b>14 018,87</b>	<b>19 685,52</b>
Divers	61,69	512,16	Excédent	<b>2582,97</b>	
Frais de fonctionnement	120,51	906,77			
Dotation amortissements	0,00	2 699,00			
<b>Total</b>	<b>11 435,90</b>	<b>21 721,19</b>			
<b>Déficit</b>		<b>2 035,67</b>			

#### Bilan au 31/12/2017

Actif			Passif		
	2017	2016		2017	2016
<b>Immobilisations</b>	0,00	0,00	Reports à nouveau	16 193,62	18 229,29
<b>Créances</b>			Résultat exercice (excédent)	2 582,97	0,00
Divers	1 200,00	0,00	Résultat exercice (déficit)	0,00	2 035,67
<b>Trésorerie</b>				18 776,59	16 193,62
CNE	674,77	674,77	Dettes	4 984,13	202,08
CCP	21 885,95	15 720,93	<b>Total</b>	<b>23 760,72</b>	<b>16 395,70</b>
<b>Total</b>	<b>23 760,72</b>	<b>16 395,70</b>			

#### Variation de Trésorerie

<b>Situation au 01/01/2017</b>	<b>16 395,70</b>
CNE	674,77
CCP	15 720,93
Résultat exercice	2 582,97
Reprise de provisions	0,00
Variation des créances	-1 200,00
Variation des dettes et autre passif	4 782,05
<b>Situation au 31/12/2016</b>	<b>22 560,72</b>
CNE	674,77
CCP	21 885,95

Budget 2018

## COMITE DU RHONE CANOE-KAYAK

## BUDGET EXERCICE 2018

<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
<b>Stages (coûts)</b>		<b>Stages (participants)</b>	
Printemps	3 000	Printemps	1 200
Eté	3 000	Eté	1 200
Automne	3 000	Automne	1 200
InterClub	370		
Coupes Jeunes	800		
AMFPC	3 000	AMFPC	1 800
Sécurité	500	Sécurité	0
Handi	1 000	Handi	0
Prestation	6 000	Prestation externe	8 000
<b>Total</b>	<b>20 670</b>	<b>Total</b>	<b>13 400</b>
		<b>Subventions</b>	
Divers Fonctionnement	500	FFCK	470
		CNDS	7 300
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>Total</b>	<b>7 770</b>
<b>Total Charges</b>	<b>21 170</b>	<b>Total Produits</b>	<b>21 170</b>

Variation de Trésorerie
-------------------------

<b>Situation au 01/01/2018</b>	<b>22 560,72</b>
--------------------------------	------------------

CNE	674,77
-----	--------

CCP	21 885,95
-----	-----------

Résultat exercice	0,00
-------------------	------

Variation dettes/créances	-3 784,13
---------------------------	-----------

<b>Situation au 31/12/2018</b>	<b>18 776,59</b>
--------------------------------	------------------

Association Sportive régie par la loi du 1er Juillet 1901

Déclaration à la Préfecture du Rhône N° 7.950 du 14 Janvier 1968

**Agrément du Ministère Jeunesse et Sport N° 13065 du 10 Mars  
1954**

Affiliation à la Fédération Française de Canoë-kayak

N° SIRET : 411 384 290 00010



## DIVERS

Thierry présente ce que souhaite mettre en œuvre le Comité Régional:

3 zones d'activité pour les activités jeune: 1- Loire Auvergne; 2- Vallée Rhône; 3- Ain, Annecy, Thonon les Bains.

Créer des animations pour les jeunes dans ces trois zones. Confrontation, animation, pour leur donner envie. Créer une dynamique jeune, leur donner envie de se rencontrer. Essayer d'organiser 2 animations dans chaque club (e.g. slalom sous le pont de la Mulatière) . Faire qq chose pour que les jeunes se rencontrent, pas besoin de faire un grand raout.

Relancer la descente.

Eric A. trouve compliqué de trouver des bénévoles pour animer tout cela. Eric trouve surprenant qu'aucun CTR/CTD ne passe au moins une fois dans chaque club dans l'année.

Les formations Innovia sont reprises par Baptiste (CKDM). Au besoin, il contactera les BE CKLOM pour des encadrants supplémentaires

Challenge Coupes des jeunes :

- CKLOM, dimanche 29 Avril 2018 , slalom sous le pont de la Mulatière
- CKDM, 12 Mai 2018
- SVVV, 10 Juin 2018, slalom + activités
- CKDM, 30 juin , Interclubs multi activités avec remise de récompenses pour les jeunes qui ont participé (Action Comité à définir ultérieurement, Bertrand)

Projet journée des copains, organisée un mercredi après midi dans et par chaque club (à définir par Bertrand). Principe : un jeune licencié du club invite un ami à venir pratiquer le kayak. Les licences tempo seront pris en charge par le comité

Participation des clubs du Rhône au challenge multi-activités régional le 6-7 Octobre 18, pris en charge par Baptiste (CKDM).

## Stages :

- Printemps, CKDM par Baptiste
- Été, plusieurs stages à définir.

Stage adulte sécurité eaux vives en rivière CKTSV (Raphael)

Handi Kayak: la section ne fait plus parti de la ligue handisport. Quid de la remorques, kayak ?

## POT DE L'AMITIÉ

## PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 mars 2018. Lieu à définir.